

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18857 - 73ÈME ANNÉE

Communiqué du Parti communiste réunionnais

Marchés d'esclaves en Libye : le PCR interpelle le gouvernement

Le Parti communiste réunionnais demande au gouvernement français de prendre ses responsabilités en portant l'affaire des marchés d'esclaves en Libye au plus haut niveau de l'ONU. Rappelant que les Réunionnais ont été très sensibles à ces faits tragiques. Le PCR demande donc aux élus de La Réunion de multiplier les initiatives allant dans ce sens.



Extrait du reportage de CNN.

« Un reportage de CNN a mis en évidence l'existence en Libye de marchés d'esclaves. Les victimes sont des êtres humains chassés de leurs pays par la misère ou le changement climatique, qui cherchent à entrer dans l'Union européenne.

Le PCR estime que la France doit agir. Elle ne peut se contenter de l'initiative du gouvernement libyen qui veut mener une enquête, car les faits sont établis et désormais unanimement dénoncés.

Face à cette réponse insuffisante, le

PCR demande au gouvernement français d'envisager une rupture de ses relations diplomatiques avec la Libye. Le gouvernement doit également utiliser la puissance de la France pour porter cette affaire au plus haut niveau des Nations-Unies. Ce serait une juste réparation des dégâts causés par la France en Libye. Le PCR rappelle que cette situation découle de la guerre lancée en 2011 par la France et la Grande-Bretagne pour changer de régime en Libye. Cette initiative a débouché sur la guerre civile dans ce pays, et sur la déstabilisation du Sahel avec

comme conséquence aujourd'hui les marchés d'esclaves.

Pendant plus de la moitié de son histoire, La Réunion a vécu sous le régime de l'esclavage. C'est pourquoi les Réunionnais ont été très sensibles à ces faits tragiques. Le PCR demande donc aux élus de La Réunion de multiplier les initiatives allant dans ce sens. »

Fait au Port, ce lundi 20 novembre 2017

Le Bureau de presse

Émeute au Port à cause d'une décision du maire prise sans concertation

Firose Gador : « aller sur le terrain à la rencontre des jeunes »

La décision du maire du Port de fermer l'avenue de la Commune de Paris a débouché sur de graves incidents dans la cité portuaire avec des commerces attaqués, des poubelles et un véhicule brûlés, et des affrontements entre des policiers et des jeunes. Plutôt que de se concerter avec les personnes concernées, la décision a été annoncée à la population par voie de presse. La catastrophe était inévitable.

Suite aux polémiques créées par l'organisation spontanée de rodéos mécaniques sur la voie publique, le maire du Port a pris la décision de fermer l'avenue de la Commune de Paris dimanche dernier. Ce choix a eu d'importantes conséquences. Tout d'abord, elle n'a pas empêché l'organisation d'un rodéo. Il s'est déroulé dimanche après-midi à Saint-Denis, boulevard du Chaudron, avec la participation de jeunes du Port.

Ensuite, pour interdire la circulation sur l'avenue de la Commune de Paris, le maire du Port a dû mobiliser non seulement la police municipale qu'il a créée, mais en plus une so-

ciété privée de vigiles. À cela se sont ajoutés des policiers.

La fermeture de la route et ce déploiement de forces dans leur ville a provoqué la réaction des jeunes. Certains ont été pris dans un affrontement avec les policiers, des poubelles et un véhicule ont été brûlés et des commerces vandalisés.

Pour Firose Gador, conseillère municipale d'opposition, ces faits sont le résultat d'une absence de concertation. Et ils ont eu un impact sur des personnes qui n'avaient rien à voir avec cette affaire. « Nous ne cautionnons pas la violence, nous sommes solidaires de la population victime de ces désagréments et

d'atteintes à leurs biens. Mais on ne communique pas par voie de presse, on va sur le terrain à la rencontre des jeunes », précise l'élue. « Il n'y a pas de solution miracle, mais pourquoi pas à court-terme une piste sécurisée où les jeunes pourront s'adonner à leur passion », poursuit-elle. Cette piste pourrait alors constituer la base d'un pôle mécanique créateur d'activité, ajoute en substance Firose Gador. « Nous connaissons la situation des jeunes, il est important de discuter avec eux, ils ont des idées », conclut-elle.

M.M.

Le chef de LREM annonce que son parti présentera « une liste » aux élections de 2019

Européennes : vers la fin de la circonscription des outre-mer

En 2019 doivent se tenir les élections européennes. Hier et aujourd'hui, le chef de l'État consulte les dirigeants des principaux partis politiques à ce sujet. L'idée de revenir à une seule circonscription fait son chemin. Les propos de Christophe Castaner, nouveau délégué général du parti présidentiel ont été très clairs à ce sujet.

Depuis 2004, les élections au Parlement européen ne se font plus dans une circonscription unique en France. Cela a permis la création d'une circonscription des outre-mer, divisée en trois sections. Ce dispositif a permis l'élection de députés soutenus par le PCR à chaque scrutin : Paul Vergès, Elie Hoarau puis Younous Omarjee. Mais du côté du nouveau pouvoir, la tendance est de revenir à l'ancien système. Des consultations ont débuté hier entre le président

de la République et les chefs des principaux partis parisiens.

Les élections au Parlement européen étaient un des sujets abordés hier par Christophe Castaner, nommé chef du parti présidentiel qui est majoritaire à lui tout seul à l'Assemblée nationale, La République en marche. Il a déclaré hier sur France Inter, au sujet de la tactique de son parti pour ces élections, que le but est « une liste de rassemblement, élargie, on va la constituer, on va y travailler, je vais y mettre beaucoup d'énergie, mais on n'a pas vocation

à être dans l'entre-soi ». « Seule la liste que nous organiserons, et je ne dis pas la liste de LREM, sera la liste européenne », a-t-il poursuivi.

Si le dirigeant du parti majoritaire à l'Assemblée nationale évoque « une liste » pour les Européennes, cela signifie que la volonté est d'aller vers une seule circonscription pour le scrutin de 2019. Si tel était le cas, ce serait la fin de la circonscription des outre-mer.

M.M.

Edito

L'affaiblissement des prud'hommes

Cette semaine, le texte validant les ordonnances prises par le gouvernement pour changer le Code du Travail vient à l'Assemblée nationale. Les députés n'auront pas la possibilité de modifier ce texte, ils devront accepter ou refuser.

Le gouvernement fait déjà comme si cela était déjà acquis. Le site Service-publics.fr propose ainsi un simulateur pour donner la possibilité à un patron de connaître par avance le montant des dommages et intérêts maximums qu'il aurait à payer à un travailleurs victime de licenciement abusif. À quelques exceptions telles que le harcèlement, le projet de loi fixe un plafond qui s'impose au juge. Dans un article publié hier, « Libération » démontre les reculs permis par cette loi sur la base d'une étude du ministère de la Justice :

« Entre deux et cinq ans d'ancienneté, les salariés touchaient en moyenne 8 mois de salaire. Demain, ils ne pourront espérer - au maximum - qu'entre 3 et 6 mois. Exemple avec un vendeur au SMIC depuis trois ans dans une entreprise de plus de onze salariés. En cas de licenciement abusif, il avait droit, a minima, à 8 880 euros (6 SMIC). Désormais, il devra se contenter d'une indemnité comprise entre 4440 euros (le plancher à 3 mois) et 5920 euros (le plafond à 4 mois).

Autres victimes de ce barème, poursuit Samuel Gaillard : les salariés âgés. Ces derniers pouvaient bénéficier d'un geste des prud'hommes, soucieux de garantir une réparation intégrale du préjudice subi, vu leur faible employabilité. Avec

le barème, cela risque de passer à la trappe. Même chose pour ceux ayant des difficultés financières ou des charges de famille. « Un homme de 35 ans, célibataire, a de fortes probabilités de retrouver un emploi. Mais une femme séparée avec deux enfants à charge, elle, n'a aucune chance si le bassin est sinistré », souligne Gérard Behar, expert CGC au Conseil supérieur de la prud'homie, qui défend une « approche qui part de l'humain ». « Autant de situations qui nécessitent que le juge apprécie au cas par cas l'étendue du préjudice », note le Syndicat des avocats de France (SAF). » »

Par ailleurs, « Libération » note une diminution des recours aux prud'hommes. Ce n'est pas dû à une baisse des licenciements abusifs, mais à un découragement des victimes qui doivent en plus engager des frais de procédure.

Dans un pays comme La Réunion, où le taux de chômage est intolérable et près de la moitié de la population sous le seuil de pauvreté en raison justement de ce manque d'emploi, les conséquences seront désastreuses. Le fait qu'il existe sept députés à La Réunion n'empêchera pas le gouvernement de faire passer cette mesure.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Un grand débat samedi prochain à l'Université de La Réunion

Les graves problèmes posés par l'obligation vaccinale»

Ce lundi 20 novembre, le mouvement Med'Océan, présidé par le Dr Philippe de Chazournes, et plusieurs de ses partenaires ont présenté à la presse le grand débat public organisé le samedi 25 novembre au Théâtre Canter de l'Université du Moufia sur le thème : "De l'obligation vaccinale... à la vaccination réfléchie". « Si vous vous posez des questions à ce sujet, quelle que soit votre opinion, venez en débattre avec nous ; nous pouvons être pour ou contre, l'important c'est d'argumenter et d'échanger... pour rester libres de nos décisions », annoncent les organisateurs de ce débat.

Dans un dossier remis à la presse à ce sujet, Med'Océan rappelle que « le gouvernement, dont la ministre de la Santé en personne, nie tout danger des vaccins et veut rendre obligatoires 11 d'entre eux "pour rétablir la confiance". Ces vaccins seront exigés pour l'entrée en crèches, écoles, etc. La loi est passée mais pas encore les décrets d'application.

Or dans le monde entier des chercheurs ont publié des travaux scientifiques qui alertent sur différentes pathologies possiblement dues à certains vaccins. En Allemagne et en Suède l'obligation vaccinale a été rejetée. Ils reprennent le fait que les vaccins ne sont pas traités comme des médicaments avant mise sur le marché et ils citent 50 publications scientifiques à propos d'effets secondaires graves. Nous aussi, nos décideurs et la population doivent le savoir !

« Faire entendre son avis »

Une obligation vaccinale serait également très difficile à vivre pour les médecins, qui ont fait le serment d'Hippocrate avec en arrière-pensée tous les effets secondaires graves qui vont peut-être se produire pour chaque enfant que l'on pique alors qu'on est censé le protéger de certaines maladies qu'il n'a quasiment aucune chance de contracter.

Nous pensons, à Med'Océan, que l'obligation vaccinale ne doit pas être mise en place, parce que :

- elle ne respecte pas le libre-choix en matière de santé prévu par des lois sur la liberté des soins ;

- elle empêche de dire non aux adjuvants immunogènes (aluminium ou autre) ;

- les non-vaccinés n'ont jamais été un danger pour les vaccinés ;

- les pays voisins n'obligent pas et ont même une meilleure couverture vaccinale ;

- elle conduira à masquer les effets secondaires des vaccins.

Nous pensons, à Med'Océan, que chaque vaccin a ses indications et il convient, avec les médecins eux aussi bien informés, de discuter au cas par cas en fonction du contexte, des antécédents familiaux (notion d'allergies, d'intolérance, de maladies auto-immunes) et du contexte personnel et environnemental (lieu d'habitation, fréquentations, contages, voyages,...) du rapport bénéfice/risque et donc d'une vaccination réfléchie. Notre but n'est pas de discréditer les vaccins mais d'arrêter l'obligation au nom du principe de précaution et défendre cela n'est pas du seul ressort du médecin : la société civile doit s'impliquer et faire entendre son avis », conclut le dossier de presse.

Un débat « qui se veut constructif »

Les organisateurs ont également souligné que ce grand débat est libre, gratuit, ouvert à tout public (professionnels de santé, patients...) et sans réservation. Il

commencera à 14 heures 30 par un hommage à la philosophe réunionnaise Aude-Emmanuelle Hoareau, qui vient de nous quitter et qui a souvent participé aux réflexions de Med'Océan.

Ensuite, jusqu'à 17 heures 30, plusieurs thèmes seront abordés lors d'un débat « qui se veut constructif, non polémique pour une vaccination réfléchie et non imposée » :

- l'expertise philosophique, avec Lucien Biedinger (Cercle Philosophique Réunionnais) ;

- l'expertise juridique, avec Danielle Braud (magistrate), et législative, avec en direct Laurence Cohen (sénatrice), Michèle Rivasi (députée européenne), et la présence de députés et sénateurs de La Réunion... ?;

- L'expertise médicale par les Docteurs Bourgeon, Pélerin, De Chazournes, etc. Et avec en direct, le Pr Romain Gherardi et la salle ;

- Les "patients experts" avec en direct, Didier Lambert et la salle.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site :

<https://www.medocean.re/activites/med-oceanes/item/128-un-prochaine-med-oceane-sur-l-obligation-vaccinale>

La date butoir dépassée de trois semaines, la presse malgache s'interroge

« Le mariage entre Air Madagascar et Air Austral en difficulté ? »

L'Express de Madagascar d'hier fait le point sur l'opération de prise de contrôle d'Air Madagascar par Air Austral. La date butoir prévue pour l'entrée de la compagnie réunionnaise dans le capital de la société malgache est en effet dépassée depuis trois semaines, et aucune déclaration officielle confirmant ou infirmant la réussite de cette opération n'a été faite, ce qui ouvre la porte à de nombreuses spéculations. Voici le contenu de cet article.



Entrée conditionnée

L'éventuelle entrée des administrateurs d'Air Austral dans ce nouveau conseil d'administration laisse entendre l'officialisation de l'entrée de la compagnie réunionnaise dans le capital de son partenaire malgache. En d'autres termes, Air Austral figure officiellement dans le capital d'Air Madagascar.

Cette entrée était conditionnée par l'apport d'un fonds de 40 millions de dollars de la compagnie réunionnaise. L'apport d'une première tranche d'un montant de 10 millions de dollars lui ouvre la voie d'acquiescer 39,04 % du capital d'Air Madagascar. Le paiement d'un chèque de 5 millions de dollars lui permet de conserver la place de deuxième actionnaire avec 49 % du capital. Les 25 millions de dollars restants seront utilisés dans le compte courant.

Après toutes ces transactions, l'État actionnaire conservera 50,59 % des actions. Les petits actionnaires resteront aussi dans le capital d'Air Madagascar contrairement aux idées véhiculées au début des négociations.

Pour sa part, le gouvernement devait régler le paiement des créances de sa compagnie aérienne. C'est l'une des préalables imposée par Air Austral. Aucune information ne filtre plus à ce sujet. Aucune ligne ne figure plus dans le budget de l'État pour l'année 2018 sur la dette d'Air Madagascar. Est-ce à dire que le gouvernement a tout réussi à éponger les passifs de 88 millions de dollars d'Air Madagascar en un seul coup ? »

« L'Express de Madagascar » rappelle que le pacte devait être finalisé le 31 octobre. Mais trois semaines après l'échéance, toujours pas de nouvelle. Air Austral devait trouver 40 millions de dollars.

« La signature permettant l'entrée d'Air Austral dans l'actionariat d'Air Madagascar traîne. La date butoir de 31 octobre est largement dépassée.

Le mariage entre Air Madagascar et Air Austral serait-il en difficulté ? Le « closing » entre les deux compagnies tarde à se concrétiser. La date butoir de 31 octobre est largement dépassée. À plusieurs reprises, les dirigeants d'Air Austral ont affiché leur volonté de concrétiser l'entrée de leur compagnie dans le capital d'Air Madagascar avant cette fameuse date. Pour le moment, rien n'a été signé. À moins que la cérémonie se fasse en toute discrétion, loin des micros et caméras, contrairement aux « fiançailles » scellées il y a un mois au Palais d'Ambohitsorohitra.

Depuis cette fameuse signature du contrat de partenariat stratégique, tout le monde attendait la suite du dossier. Les assemblées générales, que ce soit ordinaire et extraordinaire se suivaient au sein de la compagnie malgache. Les administrateurs de la compagnie malgache ont déjà remis leurs tabliers pour permettre l'entrée de nouveaux administrateurs avec la nouvelle composition de l'actionariat d'Air Madagascar. Selon des indiscrétions, l'assemblée des actionnaires prévue ce jour, va nommer les nouveaux membres du conseil d'administration. Air Austral sera-t-il représenté ? Le verdict est attendu ce jour.

Communiqué final de la COP23

180 millions d'enfants face à un avenir plus difficile que leurs parents

Malgré les progrès mondiaux, un enfant sur 12 dans le monde vit dans des pays où ses perspectives sont moins bonnes que celles de ses parents, selon une analyse de l'UNICEF réalisée pour la Journée mondiale des enfants.

L'UNICEF commémorait hier la Journée mondiale de l'enfance, qui marque l'anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, avec des « des prises de contrôle » des enfants, des événements de grande envergure et d'autres activités d'enfants dans plus de 130 pays pour leur donner leur propre plateforme pour aider à sauver des vies d'enfants, se battre pour leurs droits et réaliser leur potentiel.

Selon l'analyse publiée à New York, hier par l'UNICEF, 180 millions d'enfants vivent dans 37 pays où ils sont plus susceptibles de vivre dans l'extrême pauvreté, d'être non scolarisés ou d'être tués par une mort violente que les enfants vivant dans ces pays il y a 20 ans. « Alors que la dernière génération a connu des gains de niveau de vie sans précédent pour la plupart des enfants du monde, le fait qu'une minorité oubliée d'enfants en ait été exclue - sans faute de sa part ou de celle de sa famille - est une parodie », a déclaré Laurence Chandy, directrice des données, de la recherche et des politiques de l'UNICEF. « C'est l'espoir de tous les parents, partout, d'offrir de plus grandes opportunités à leurs enfants que ce dont ils jouissaient eux-mêmes lorsqu'ils étaient jeunes. Lors de la Journée mondiale des enfants, nous devons faire le point sur le nombre d'enfants qui voient les opportunités se réduire et leurs perspectives diminuer », a ajouté Chandy.

Baisse du niveau de vie

En évaluant les perspectives des enfants pour échapper à l'extrême pauvreté, obtenir une éducation de base et éviter les morts violentes, l'analyse de l'UNICEF révèle que :

La proportion de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar américain par jour a augmenté dans 14 pays, dont le Bénin, le Cameroun, Madagascar, la Zambie et le Zimbabwe.



Enfants syriens dans un camp de réfugiés.

Cette augmentation est principalement due à des troubles, des conflits ou une mauvaise gouvernance.

Les inscriptions dans les écoles primaires ont diminué dans 21 pays, notamment en Syrie et en Tanzanie, en raison de facteurs tels que les crises financières, la croissance démographique rapide et l'impact des conflits.

Les morts violentes chez les enfants de moins de 19 ans ont augmenté dans sept pays : la République centrafricaine, l'Iraq, la Libye, le Soudan du Sud, la Syrie, l'Ukraine et le Yémen, tous des pays confrontés à des conflits majeurs.

Quatre pays - la République centrafricaine, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen - ont enregistré une baisse dans plus d'un des trois domaines mesurés, tandis que le Soudan du Sud a connu des déclinés dans les trois.

Préoccupés par les problèmes mondiaux

« En cette période de changements technologiques rapides qui mènent à d'énormes gains de niveau de vie, il est pervers que des centaines de millions de personnes voient leur niveau de vie diminuer, créant un sentiment d'injustice parmi eux et un échec chez ceux qui leur sont confiés ». « Il n'est pas étonnant qu'ils sentent que leurs voix ne sont pas entendues et que leur avenir est incertain ». Une enquête séparée de l'UNICEF sur les enfants âgés de 9 à 18 ans dans 14 pays montre que les enfants sont profondément préoccupés par les problèmes mondiaux affectant leurs pairs et eux-mêmes, notamment la violence, le terrorisme, les conflits, les changements climatiques, et la pauvreté.

Les principales conclusions de l'enquête sont les suivantes :

La moitié des enfants de l'ensemble des 14 pays déclarent se sentir privés de leur droit de vote lorsqu'ils sont interrogés sur ce qu'ils ressentent lors de la prise de décisions affectant les enfants du monde entier.

Les enfants d'Afrique du Sud et du Royaume-uni se sentent les plus démunis avec respectivement 73 % et 71 % déclarant avoir le sentiment que leurs voix ne sont pas entendues ou que leurs opinions ne changent pas de toute façon.

Les enfants en Inde se disent les plus responsabilisés, avec 52 % des enfants croyant que leurs voix sont entendues et peuvent aider leur pays et que leurs opinions peuvent affecter l'avenir de leur pays.

Dans les 14 pays, les enfants ont identifié le terrorisme, l'éducation médiocre et la pauvreté comme les principaux problèmes sur lesquels ils souhaitaient que les dirigeants du monde agissent.

Dans les 14 pays, la violence contre les enfants était la plus grande source de préoccupation, 67 % d'entre eux se disant beaucoup préoccupés. Les enfants au Brésil, au Nigeria et au Mexique sont les plus préoccupés par la violence à l'encontre des enfants, 82 %, 77 % et

74 %, respectivement, s'inquiétant beaucoup de cette question. Les enfants au Japon sont les moins susceptibles de s'inquiéter, avec moins d'un quart des enfants interrogés (23 %) qui s'inquiètent beaucoup.

Les enfants des 14 pays sont tout aussi préoccupés par le terrorisme et l'éducation médiocre, 65 % de tous les enfants interrogés s'inquiétant beaucoup de ces problèmes. Les enfants en Turquie et en Egypte sont les plus susceptibles de s'inquiéter du terrorisme qui les affecte personnellement, à 81 % et 75 % respectivement. En revanche, les enfants aux Pays-Bas sont les moins susceptibles de craindre que le terrorisme ne les touche directement, à seulement 30 %. Les enfants au Brésil et au Nigeria sont les plus préoccupés par la mauvaise qualité

de l'éducation ou le manque d'accès, avec plus de huit enfants sur 10 s'inquiétant de ce problème affectant les enfants à travers le monde.

Environ quatre enfants sur 10 dans les 14 pays s'inquiètent beaucoup du traitement injuste des enfants réfugiés et migrants à travers le monde. Les enfants au Mexique, au Brésil et en Turquie sont les plus susceptibles de s'inquiéter du traitement injuste des enfants réfugiés et migrants à travers le monde, près de trois enfants mexicains sur cinq exprimant leur peur, suivis par plus de la moitié des enfants au Brésil et en Turquie. Environ 55 % des enfants mexicains craignent que cela ne les affecte personnellement.

Près de la moitié des enfants (45 %) dans 14 pays ne font pas confiance à leurs adultes et aux dirigeants du

monde pour prendre de bonnes décisions en faveur des enfants. Le Brésil a la proportion la plus élevée d'enfants (81 %) qui ne font pas confiance aux dirigeants, suivi de l'Afrique du Sud avec 69 %. Les enfants en Inde ont le plus confiance en leurs chefs, avec seulement 30 pour cent ne faisant pas confiance. Barack Obama, Cristiano Ronaldo, Justin Bieber et Taylor Swift sont les noms les plus populaires pour les enfants à inviter à leur fête d'anniversaire, avec l'ancien président des Etats-unis figurant dans le top cinq dans neuf des 14 pays. Regarder la télévision en vedette comme le passe-temps numéro un de leur choix dans sept sur 14 des pays.

Préparation du Sommet Union africaine-Union européenne

Les députés du Parlement européen pour donner un nouvel élan au partenariat Europe-Afrique

Dans une résolution adoptée au cours de leur session plénière, les députés européens recommandent une nouvelle stratégie Union Européenne-Afrique dont le but est, notamment, de renforcer "la résilience" des pays africains en raison des problèmes économiques, migratoires et sociaux liés à une crise de longue durée, qui exigent de nouvelles réponses et une meilleure coopération entre les deux parties.

La résolution a été adoptée en prévision du 5ème Sommet UE-UA, prévu les 29 et 30 novembre prochain à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Dans cette résolution, les eurodéputés proposent, notamment, "un dialogue franc" sur la promotion de la bonne gouvernance, la démocratie, l'Etat de droit, les droits de l'homme et la lutte contre la pauvreté, tout en liant l'aide au développement au

respect strict de ces valeurs. Par ailleurs, les députés européens se prononcent pour que soient renforcées les actions en faveur de la paix et de la sécurité, en coopération étroite avec les partenaires africains.

Pour les élus européens, l'UE doit fournir une aide substantielle en faveur de l'agriculture durable, des petits agriculteurs, ainsi que des

systèmes d'éducation nationale. Enfin, les députés européens recommandent que soit instauré un dialogue intense entre l'UE et l'Afrique avant le lancement des négociations en vue de la conclusion des deux pactes mondiaux de l'ONU sur les migrations et les réfugiés en début 2018.

In kozman pou la rout

« Lé pli profétab abiy aou, plito ké nourri aou ! »

Konbien foi nou la antann kozman la ? In bonpé foi biensir ! Sa téi tonm sirtou dann tan demoun vant krè l'avé an kantité si tèlman k'si manzé l'avé pou manzé désèrtènn pèrsonne té i manyé pa lo frin dsi késtyon la. Sépa si zot i rapèl « Faims d'enfance », in roman Aksèl Gauvin. Si zot i koné pa, lé zamé tro tar pars zot i pé lir liv la dann bibliotèk. Dann liv la, lo l'ékrivin i rakont koman inné marmaye i manz, i manz, i arète pa dan la kantine : z'ot i manj z'ot pla épi réstan z'ot kamarad... Mi pans koméla lé shoz la shanj in pé dsi poinn vizé la, mé pétète moin lé dan l'échèrèr pars nana ankor d'moun la fain, isi, dann nout péi, é pa pou plézanté siouplé. Alé ! Mi lès azot réflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Pa n'import koman ! Pa n'import de koi !

Mi koné pa si konm moin zot i sava rarman la mèr. Kan ou nana lé shoz an profizyon, momandoné ou i ansèrv pi tro. Pou moin la mèr la fine ariv konmsa mé orozman nana demoun pou ratrapé pars momandoné, d'après sak mi oi dann télé, na pi la plas pou poz in pyé dsi la sab si ou i vé pa marsh dsi l'moun.

Lé vré, pou in pti péi konm nou, nap poin bonpé la plaz : i pé kont dsi lo doi é anplis i ariv pa bien loin. I ariv pa bien loin ? Kroï pa sa, pars in pé i majine mèm lo trépé lé ankor tro. Si tèlman ké zot la mète a konstruir kaziman dsi la plaz z'ot gargote é si ou i oi lo mir ou i konpran bien la plaz l'après rakokiyé.

Kisa la donn l'otorizasyon ? Moin pèsonèl mi koné pa. A moins ké si ou i done in pyé nana désèrtin i pran in karo. Anpliské sa nana in pé i mète a mète tout kalité fotèy la plaz épi tout sort lékipman... Mi pans si i kontinyé konmsa, nou va vni konm Moris, sansa konm dann d'ot péi é si ou i rant dann z'ot l'androi rézèrvé par zot mèm, lé kapab larg lo shien dsi ou.

An touléka, la pa zordi la komansé. Pti lanp pti lanp demoun la kapar bor d'mèr é mi oi pa kisa i sava arète azot Amoins k'i fé la plaz in pé partou konm i fé Moris : nana ankor la plas mé i fo pa fé lé shoz n'import koman. I fo pa fé non pli n'import de koi.

Justin